



Deutsche Fassung auf der Rückseite !

Chers membres,

Par décision du 1er septembre 2020, le comité a décidé d'annuler l'assemblée générale prévue sous une forme présenteielle le 3 octobre prochain et de la remplacer par une assemblée générale par voie de circulaire.

Cette information a été publiée sur notre site internet le 3 septembre dernier.

La situation sanitaire actuelle concernant le Covid-19 et l'âge de la plupart de nos membres qui les place dans la catégorie à risque sont à l'origine de cette démarche.
Par ailleurs, aucune décision importante méritant débat ne doit être prise.

Nous sommes conscients que la procédure retenue ne respecte pas le délai légal qui prévoit la tenue d'une assemblée générale durant le premier semestre mais comptons sur votre compréhension au vu des circonstances exceptionnelles de cette année 2020.

Vous trouvez donc en annexe les documents suivants :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2019
2. Rapport d'activité pour l'exercice 2019
3. Comptes 2019 et rapport de l'organe de révision (annexe à disposition sur demande)
4. Budget (pour information)
5. Elections statutaires
6. Bulletin de vote

Merci de vous prononcer en renvoyant votre bulletin de vote d'ici au 15 octobre prochain.

Merci aussi de réserver la date du 8 mai 2021 pour notre prochaine assemblée générale que nous espérons ardemment pouvoir tenir à Grandson sous une forme usuelle et bien plus conviviale.

Avec mes meilleurs messages.

F. Kistler
Président association Trivapor





En préambule, je me permets de rappeler qu'il s'agit du rapport d'activité pour la saison 2019, objet de l'assemblée générale qui aurait dû se tenir au printemps.

Il y a donc un certain décalage dans le temps entre la perception actuelle de la situation et le document ici présenté.

Lors de l'exercice 2019, le comité de l'association s'est réuni à 6 reprises ainsi que 2 fois en tout début de 2020, dont la dernière le 11 mars, date de la décision de reporter l'assemblée générale prévue à Grandson le 9 mai, ceci en raison de la pandémie.

A cela viennent s'ajouter pour une délégation du comité les deux séances paritaires avec la LNM telles que prévues par contrat ainsi que les contacts informels mais réguliers avec nos différents partenaires.

Le soussigné a par ailleurs participé à la conférence des présidents des associations de vieux vapeurs le 24 mai 2019 à Schaffhouse, manifestation qui se tient chaque année et dont c'était la 7^{ème} édition. C'est l'occasion de comparer les différents modèles d'affaires appliqués à la gestion des bateaux, de traiter de sujets d'actualité, de créer et maintenir des contacts, ceci dans le cadre d'une sortie conviviale.

Au plan technique, il s'agissait d'une année avec ramonage de la chaudière, soit tout de même un travail de 10 jours à deux hommes ! Sinon, aucune panne ou incident côté propulsion vapeur à signaler.

Les autres sujets traités sont notamment la résolution de l'énigme de l'inétanchéité du caisson sous les toilettes, le remplacement de parois endommagées par l'eau dans le salon Oesterle et la décision d'installer un filtre UV sur l'eau de vaisselle. Les sujets en traitement sont entre autres la fiabilité et solidité des stores, l'étanchéité entre la coque et le pont, l'installation d'une vitrine pour notre documentation à l'entrée du bateau.

J'aimerais ici remercier les Jeudistes qui répondent toujours fidèlement présents dans le cadre des travaux d'hivernage et de remise en service.

Au niveau de la navigation, l'année 2019 est à marquer d'une pierre blanche :

- 16 mai 2019 : course inaugurale de la ligne sur Bienne. Le contrat avec la LNM qui prévoit la navigation sur les 3 lacs est maintenant totalement rempli
- 29 juin 2019 : course combinée avec l'association VVT (train Vapeur du Val de Travers)
- Aucune panne.
- Seul petit incident : l'annulation de navigation le 31 août faute de machiniste. Pour rappel, les fonctions spécialisées en vapeur sont assurées par la CGN dont la flotte justifie et permet économiquement la formation de spécialistes, ce qui n'est pas le cas de la LNM avec un seul bateau à vapeur.

Au niveau de la reconnaissance du bateau par le conseil de la LNM, l'épée de Damoclès qui pesait les premières années sur sa viabilité économique est définitivement de l'histoire ancienne. Après le résultat neutre de l'analyse des coûts sur la saison 2015 (l'absence de coûts d'amortissements compense les frais d'exploitation supérieurs au niveau équipage et consommation carburant), l'ouverture de la ligne de Bienne a permis une comparaison commerciale que vous connaissez déjà par le Trivapor INFO de l'automne 2019 :



- + 25% de passagers sur la ligne de Morat
- + 100% de passagers sur la ligne de Bienne

lorsque le Neuchâtel est engagé en lieu et place d'un autre bateau de la flotte !

Par ailleurs, il faut souligner une relation agréable et efficace avec la LNM au niveau de l'activité quotidienne.

Au plan de la reconnaissance toujours, le 21 novembre 2019 a eu lieu une réception en l'honneur de Marc Oesterle par le conseil d'Etat au château de Neuchâtel. Il s'agissait pour le canton de remercier officiellement notre mécène pour son geste qui a permis de donner un outil extraordinaire à la promotion touristique de la région.

En ce qui concerne l'association, et pardonnez ma franchise, nous sommes un regroupement de personnes plutôt âgées !!

Si l'érosion du nombre de membres n'est que de 38 pour 2019 par rapport à 2019, la relève est et demeure le sujet sensible quant à la pérennité de notre action.

De nombreuses réflexions à ce sujet et notamment en relation avec la communication ont été et sont menées.

Suite à la décision du comité d'annuler définitivement une assemblée générale «présentielle» en raison de la situation sanitaire actuelle et de la remplacer par une assemblée générale par voie de circulaire, je vous invite nombreux à nous retourner vos bulletins de vote.

L'assemblée générale 2021 est planifiée au 8 mai 2021 à Grandson. Tenons-nous les pouces pour qu'elle puisse avoir lieu et permettent ainsi de maintenir des liens grâce à notre « Neuchâtel ».

Avec mes cordiaux messages.

Pour le comité
François Kistler
Président association Trivapor

Boudry, le 07.09.2020



Deutsche Fassung auf der Rückseite !

Introduction

Selon les statuts, les élections ont lieu tous les 2 ans.
L'année 2020 est une année d'élections.

Comité

Certains membres ne se représentent pas.

Il est apparu au comité qu'une élection par voie de circulaire d'une nouvelle candidature était inélégante et peu conviviale.

Nous vous proposons dès lors de renoncer à toute élection à ce sujet et de vous limiter à reconduire les membres actuels qui se représentent pour une nouvelle période.

Les statuts autorisent la réduction du nombre de membres qui en résulte.

Le comité se réserve en revanche la possibilité de vous proposer de nouveaux membres en cours d'exercice, soit lors de l'assemblée générale de 2021.

Se représentent dans les fonctions actuelles, par ordre alphabétique :

Olivier Bachmann

Jean-Pierre Baer

André Bernoulli

Jonathan Gretillat

Sébastien Jacobi

François Kistler

Marlène Lanthemann

Yves Muller

Claude Waelti

Organe de révision

La fiduciaire Leitenberg et Associés SA se représente volontiers



TRIVAPOR – PV de l'Assemblée générale ordinaire du 18 mai 2019 à Lüscherz

Présidence : François Kistler, président de l'association. 225 membres présents.

Madame Silvia Mügeli, Présidente de la Commune de Lüscherz, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle regrette que son village ne soit plus desservi régulièrement par les bateaux.

1.PV de l'AG précédente. Il peut être consulté sur notre site internet. Approuvé à l'unanimité.

2.Rapports du comité sur l'exercice 2018. Le président rappelle que nos statuts prévoient que le vapeur navigue régulièrement sur les trois lacs. Ce point sera enfin réalisé dès le 25 mai prochain par une course Neuchâtel-Bienne aller et retour tous les samedis. La comparaison des statistiques de ces dernières années révèle que le Neuchâtel continue d'avoir un bon succès. Selon contrat avec LNM, la Navigation assure l'exploitation et l'entretien du bateau, mais l'entretien de la chaudière, de la machine à vapeur, des roues à aubes (Propulsion) restent à la charge de Trivapor. Nous avons donc toujours besoin du soutien moral et financier de nos membres. En 2018, Trivapor a participé à la Quinzaine du Patrimoine Scientifique et Industriel et à 5 émissions des Dicodeurs enregistrées sur le bateau par la Radio Suisse Romande. Il y a aussi eu le tournage d'un film sur Sherlock Holmes. Tout dernièrement, jeudi 16 mai 2019, la course inaugurale à Bienne a eu un bon retentissement dans la presse de Neuchâtel et Bienne ainsi que dans les TV Romande et Neuchâteloise. Samedi 29 juin 2019 aura lieu un voyage combiné bateau à vapeur - train à vapeur du Val-de-Travers à Bienne.

Technique. Yves Müller est heureux d'annoncer qu'en 2018, le vapeur a parfaitement bien navigué, à part quelques petits ennuis qui l'ont empêché par deux fois d'assurer son service. Une panne est survenue sur le mécanisme d'abaissement de la cheminée, incident qui n'a pas empêché de poursuivre la navigation... avec cheminée abaissée durant quelques jours ! Coût total de la réparation par Shiptec Fr. 14'000, dont la moitié a été remboursée par l'assurance. L'entretien hivernal n'a rien révélé d'anormal. Les frais d'entretien courants de la « Propulsion » confiés à la CGN (mise en hivernage, entretien courant et déshivernage au printemps) se sont élevés à Fr. 48'000. La remise en état de la ventilation du dôme s'est élevée à Fr. 3'400 (Shiptec). Il n'y a pas eu d'inspection de chaudière à l'arrêt avec ramonage correspondant. Merci au personnel navigant de la LNM et aux machinistes de la CGN : le bateau a été bien mené, pas d'accostages trop brutaux, ni collisions ! Remerciements aussi au personnel de la restauration : la réputation de la gastronomie est bien établie !

Jeuistes. André Bernoulli se réjouit de la bonne collaboration avec LNM. Les bénévoles participent aux travaux d'entretien, notamment pour l'hivernage et la remise en service au printemps.

3.1.Finances. Le président constate que la diminution des membres, quoique faible, se poursuit. Après constitution d'une réserve pour les gros travaux d'entretien tous les deux ans (ramonage, inspection de chaudière, roues à aubes), les comptes bouclent par un petit bénéfice de Fr. 4'000.

3.2.Les comptes ont été vérifiés par la Fiduciaire Leitenberg qui recommande l'approbation.

3.3.Approbation des rapports et des comptes : à l'unanimité.

3.4.Décharge au comité : approbation à l'unanimité.

3.5.Information sur le budget 2019. Etabli avec prudence selon l'expérience des années précédentes, il prévoit un léger bénéfice.

4-5. Election du comité et de l'organe de révision. Ils ont été élus pour deux ans l'année dernière.

6.Divers. Le président signale des anomalies dans l'annonce des membres individuels ou couple. Il serait bon de préciser les prénoms. Selon tournus, la prochaine AG aura lieu dans le canton de Vaud, dans un endroit qui reste à définir. L'ancien syndic d'Evilard félicite Trivapor, LNM et BSG pour l'organisation de courses régulières par le vapeur entre Neuchâtel et Bienne.

La séance est levée à 12h15.

Sébastien Jacobi, 19.5.2019





Merci de renvoyer le bulletin de vote dûment complété et signé jusqu'au 15 octobre par courrier ou scanné par courriel aux adresses mentionnées en bas de page
Bitte das gewünschte Feld ankreuzen und den ausgefüllten per Post oder eingescannt per Mail an den unten erwähnten Adressen bis spätestens 15. Oktober zurückschicken

	oui	non	Abstention
	Ja	Nein	Enthaltung
Acceptation du procès-verbal de l'AG du 18 mai 2019 (Pour les membres présents)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annahme des Protokolles der GV vom 18. Mai 2019 (Für die anwesenden Mitglieder)			
Acceptation du rapport d'activité pour l'exercice 2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annahme des Rechenschaftsberichtes für das Jahr 2019			
Acceptation des comptes 2019 et du rapport de l'organe de révision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annahme der Jahresrechnung und des Revisorenberichtes 2019			
Décharge au comité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchargeerteilung an den Vorstand			
Elections statutaires du comité pour 2 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Wahl der Mitglieders des Vorstandes für 2 Jahre			
Election de l'organe de révision pour 2 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Wahl der Revisionsstelle für 2 Jahre			



Membre votant / Abstimmendes Mitglied

Prénom	Nom
Vorname	Name
Adresse	Numéro postal / Lieu
Adresse	Postleitzahl / Ort

E-Mail _____

Lieu et date / Ort und
Datum _____

Signature / Unterschrift _____

Envoyer à /Zurücksenden an : Trivapor, Case postale 1624, 2001 Neuchâtel

Ou par courriel/ oder per E-Mail : contact@trivapor.ch

Adresses Trivapor et Courriel Trivapor

TRIVAPOR Association Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens
Fondation TRIVAPOR Marc Oesterlé Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens

COMPTES AU 31.12.2019 - BUDGET 2019 - BUDGET 2020

RUBRIQUES	COMPTABILITE au 31.12.19			BUDGET 2019	REM	BUDGET 2020
	ASSOCIATIO	FONDATION	CONSOLIDE			
	CHF	CHF	CHF	CHF		CHF
RECETTES						
Cotisations	68 020.00		68 020.00	69 000.00		67 000.00
Dons	61 433.60		61 433.60	56 000.00		60 000.00
Subventions de corporations de droit public	18 000.00		18 000.00	15 000.00		15 000.00
Recettes diverses	5 000.00		5 000.00	5 000.00		5 000.00
Vente de livres	915.00		915.00			500.00
Total recettes	153 368.60	0.00	153 368.60	145 000.00		147 500.00
DEPENSES						
Frais de gestion et d'administration						
Travaux graphiques et d' impression	7 067.15		7 067.15	6 500.00		7 000.00
Frais d'administration et de comptabilité	5 315.55	2 069.50	7 385.05	8 500.00		8 000.00
Frais de représentation et de séances	1 188.00		1 188.00	1 500.00		1 500.00
Frais de pub. Manifestations / Projets particuliers	2 588.55		2 588.55	1 800.00		1 300.00
Inauguration ligne Bienne	3 957.50		3 957.50			
Frais d'assurances	208.95		208.95	200.00		200.00
Achat livres Trivapor - Jacobi	340.00		340.00			
Frais d'affiliation et d'abonnements divers	110.00		110.00	100.00		100.00
Frais Assemblée Générale, réceptions et divers	12 803.60		12 803.60	12 500.00		15 000.00
Frais financiers	818.70	28.25	846.95	900.00		900.00
Total dépenses de gestion et d'administration	34 398.00	2 097.75	36 495.75	32 000.00		34 000.00
EXPLOITATION DU NEUCHÂTEL						
Entretien inst. Techn. Et prop. (YM)	81 015.40		81 015.40	75 000.00		35 000.00
Entretien conservation patrimoine (AB)	14 449.30		14 449.30	15 000.00		20 500.00
Total dépenses exploitation du neuchâtel	95 464.70	0.00	95 464.70	90 000.00		55 500.00
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENTS	23 505.90	-2 097.75	21 408.15	23 000.00		58 000.00
Don de l'Association à la Fondation	-22 000.00	22 000.00	0.00			
Amortissements		-17 000.00	-17 000.00	-20 000.00		-20 000.00
Attribution à provision pour entretien			0.00			-35 000.00
RESULTAT Bénéfice(+)/ Perte(-) au	1 505.90	2 902.25	4 408.15	3 000.00		3 000.00

REMARQUES

Le budget 2020 a été établi en décembre 2019 et définitivement finalisé lors de la séance du comité du 29 janvier 2020 sur la base de cotisations inchangées.

Au boucllement intermédiaire du 30 juin 2020 nous constatons que :

- Nos liquidités s'élèvent à CHF 390'000 soit un accroissement de CHF 5'000 pour l'année en cours
- Nous n'enregistrons pas de dépenses imprévues; les charges sont sous contrôle; le budget sera respecté
- Les cotisations et dons sont bien rentrés. Au 30 juin 2020 ils se montent à 86'000 soit un montant identique à celui de 2019
- Les autres rentrées (24'000) correspondent au budget qui sera respecté

CONCLUSION :

- Nous remercions nos membres qui, malgré le Covid 19, demeurent fidèles à notre association TRIVAPOR

Jacques Leitenberg

Expert-comptable diplômé
jacques.leitenberg@leitenberg.net

Pierre Hildbrand

Expert-comptable diplômé
pierre.hildbrand@leitenberg.net

Olivier Ecabert

Agent fiduciaire avec brevet fédéral
olivier.ecabert@leitenberg.net

Jacques Rais

Expert-comptable diplômé
jacques.rais@leitenberg.net

Joane Meyrat

Experte-comptable diplômée
joane.meyrat@leitenberg.net

TRIVAPOR Association Navigation
à vapeur sur les lacs jurassiens

Neuchâtel

Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée générale des membres
Exercice 2019

**RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE
TRIVAPOR Association Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens, Neuchâtel**

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRIVAPOR Association Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens, Neuchâtel, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2020

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA


Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
(Responsable du mandat)


Tiffany Kuntzer
Réviseur agréée

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Trésorerie	252'582.22	217'502.37
Autres créances à court terme	-	7'426.00
- Envers des tiers	-	7'426.00
Total de l'actif circulant	252'582.22	224'928.37
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DE L'ACTIF	252'582.22	224'928.37
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	Notes	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		8'034.40	1'516.95
- Envers des tiers		8'034.40	1'516.95
Autres dettes à court terme		20'902.00	971.50
- Compte courant Fondation Trivapor		20'902.00	971.50
Passifs de régularisation & provisions à court terme	2.1	58'000.00	58'300.00
Total des capitaux étrangers à court terme		86'936.40	60'788.45
Capitaux propres			
Capital		164'139.92	159'738.09
Résultat de l'exercice		1'505.90	4'401.83
Total des capitaux propres		165'645.82	164'139.92
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		252'582.22	224'928.37

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

	2019	2018
	CHF	CHF
Cotisations	68'020.00	70'245.45
Dons	61'433.60	56'809.63
Don ville de Neuchâtel	18'000.00	15'000.00
Ventes de la boutique	915.00	-
Recettes diverses	5'000.00	-
Total des recettes	153'368.60	142'055.08
Entretien des installations techniques	81'015.40	58'446.20
Entretien lié à la conservation du patrimoine	14'449.30	8'451.90
Dotation à la provision pour frais d'entretien	-	20'000.00
Charges de l'association	34'398.00	25'755.15
- Travaux graphiques et d'impression	7'067.15	6'220.60
- Frais d'administration et de comptabilité	5'315.55	5'882.45
- Frais de représentation et de séances	1'188.00	1'186.50
- Inauguration de la ligne Neuchâtel-Bienne	3'957.50	-
- Invitations au Club 1912	2'588.55	-
- Frais d'assurance	208.95	208.95
- Frais d'affiliations et d'abonnements divers	110.00	140.00
- Frais d'acquisition de livres	340.00	2'130.00
- Frais Assemblée générale et divers	12'803.60	9'059.85
- Frais financiers	818.70	926.80
Don en faveur de la Fondation	22'000.00	25'000.00
Total des dépenses	151'862.70	137'653.25
Résultat de l'exercice	1'505.90	4'401.83

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

1. INDICATIONS SUR L'ASSOCIATION**Raison de commerce, forme juridique et siège**

L'association TRIVAPOR Association Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens est une association d'utilité publique qui a son siège à Neuchâtel.

Cette association a pour but la remise en service de bateaux à vapeur sur les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, la conservation des bateaux remis en service et la promotion de leur utilisation par le public. A cet effet, TRIVAPOR apporte son soutien à la Fondation TRIVAPOR Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens, en lui assurant les moyens financiers nécessaires.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'association n'a aucun employé.

2. PRINCIPES D'EVALUATION

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

2.1 Passifs de régularisation et provisions à court terme

En 2016, un nombre inhabituel de cotisations ont été payées au cours du mois de décembre. Selon les contrôles effectués par le trésorier, une part importante de ces cotisations concernait vraisemblablement l'exercice suivant. Afin d'éviter de péjorer l'exercice à venir, le Comité a décidé de reporter une partie des cotisations encaissées. Une provision à court terme d'un montant de CHF 15'000 a été constituée à cet effet dans les comptes annuels 2016. La situation étant identique sur les exercices suivants, cette provision a été conservée à la même valeur.

3. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS

L'ensemble des détails nécessaires selon l'article sont fournis directement au sein du bilan et du compte de résultat et les comptes annuels ainsi présentés n'appellent pas d'autre commentaire.